



Commission scolaire des  
Rives-du-Saguenay

## Rapport annuel 2007-2008

*ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!*



# MEMBRES

## DU CONSEIL DES COMMISSAIRES



**Michel Girard**  
*Membre du comité exécutif*  
Circonscription n°1



**Hélène De Champlain**  
Circonscription n° 2



**Lily Girard**  
Circonscription n° 3



**Jany Saindon**  
Circonscription n° 4



**Sonia Desgagné**  
Circonscription n° 6



**Ruth Gagnon**  
Circonscription n° 5



**Bernard Villeneuve**  
*Membre du Comité exécutif*  
Circonscription n° 7



**Jimmy Tremblay**  
Circonscription n° 8



**Omer Deschesnes**  
Circonscription n° 9



**Antonin Simard**  
Circonscription n° 10



**Diane Perron**  
*Membre du Comité exécutif*  
Circonscription n° 11



**Jean-Claude Martel**  
*Membre du Comité exécutif*  
Circonscription n° 12



**Diane Gauthier**  
Circonscription n° 13



**Henri Girard**  
*Membre du comité exécutif*  
Circonscription n° 14



**Guy Langlois**  
Circonscription n° 15



**Yvon-Robert Côté**  
Circonscription n° 16



**Liz S.-Gagné**  
Circonscription n° 17



**Diane Tremblay**  
Circonscription n° 18



**Diane Durand**  
*Membre du comité exécutif*  
Circonscription n° 19



**France Gagné**  
Circonscription n° 20



**Sylvie Belzile**  
Circonscription n° 21



**Chantale Imbeault**  
*Membre du comité exécutif*  
Commissaire-parent  
représentant le primaire



**Jean-Marc Girard**  
*Membre du comité exécutif*  
Commissaire-parent  
représentant le secondaire

Vice-présidente  
du Conseil  
des commissaires

Présidente du Conseil  
des commissaires  
et du Comité exécutif

## EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS

Hervé Charbonneau  
Michel Boulianne  
Aglaré Gaudreault  
Chantale Imbeault  
Nathalie Tremblay

Président  
Vice-président  
Secrétaire-trésorière  
Directrice  
Directrice

## SERVICES ADMINISTRATIFS

### DIRECTION GÉNÉRALE

Yvon Pelletier  
Christine Tremblay

Directeur général  
Directrice générale adjointe

### SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE DES COMMUNICATIONS

Marie-Andrée Dufour  
Hélène Aubin

Secrétaire générale  
Conseillère en communication

### SERVICES ÉDUCATIFS / JEUNES

Josée Gaudreault  
Jacques Bouchard  
Catherine Gagné  
Stéphane Côté  
Évelyne Lavoie

Directrice  
Coordonnateur  
Coordonnatrice  
Coordonnateur  
Régisseuse du transport

### SERVICES ÉDUCATIFS / ADULTES

Jean Blackburn  
Michelin Dallaire

Directeur  
Coordonnateur

### SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Pierre Imbeault  
Josée Tremblay  
Geneviève Gilbert  
Claude A. Tremblay  
Lise Pâquet

Directeur  
Directrice adjointe  
Coordonnatrice  
Coordonnateur  
Agente d'administration

### SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Charles-Édouard Gagnon  
Richard Blackburn  
Martin Deschênes

Directeur  
Coordonnateur  
Coordonnateur

### SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Michel Simard  
Claude Côté  
France Tremblay  
Serge Simard

Directeur  
Directeur adjoint  
Agente d'administration  
Agent d'administration

### SERVICE INFORMATIQUE

Yvon Pelletier  
Michel Gagnon

Directeur  
Directeur adjoint





## **MOT** DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec fierté que nous vous proposons le rapport annuel 2007-2008 de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Ce rapport dresse le bilan de l'atteinte des objectifs relativement à la planification stratégique « Ensemble pour réussir ! »; il marque le début des travaux d'une vaste consultation auprès de notre personnel et de nos partenaires, en vue de l'adoption du plan stratégique 2008-2012.

Si la dernière année fut marquée par la tenue d'élections scolaires qui ont amené six nouveaux élus au sein du Conseil des commissaires, la Commission scolaire a tout mis en œuvre dans l'accomplissement de sa mission en plaçant l'élève, jeune et adulte, au cœur de ses préoccupations.

Notre organisation a poursuivi ses efforts de mobilisation de ses effectifs afin de soutenir les établissements dans l'actualisation de leurs plans de réussite et de leurs projets éducatifs. Par ailleurs, les moyens nécessaires à l'implantation du renouveau pédagogique au secondaire et au soutien des écoles, dans la mise en place de services auprès des élèves en difficulté, ont été déployés.

La promotion de l'école publique, la valorisation du personnel, la formation et l'accompagnement, le support nécessaire apporté à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle, tout comme les plans de réussite de nos établissements, sont autant de dossiers qui ont fait l'objet d'une attention particulière en 2007-2008.

Soucieuse d'offrir un environnement sain et dynamique à sa clientèle, la Commission scolaire a donné le coup d'envoi à la réalisation de travaux majeurs dans deux centres de formation professionnelle (le Centre de formation professionnelle en Équipement motorisé et le Centre de formation professionnelle en Métallurgie et Multiservices) permettant à ses élèves et à son personnel enseignant d'évoluer en toute sécurité sur des plateaux d'enseignement à la fine pointe de la technologie.

La formation des jeunes et adultes est un travail d'équipe impliquant tout le personnel, les commissaires, les bénévoles, les parents et les partenaires du milieu. Au nom des membres du Conseil des commissaires et de la direction de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, permettez-nous de remercier chaleureusement tous ceux et celles qui contribuent chaque jour à la réussite de nos élèves, jeunes et adultes.

**Liz S.-Gagné**, présidente  
**Yvon Pelletier**, directeur général

# EN MANCHETTES...

EN 2007-2008, PLUSIEURS NOUVELLES CONCERNANT LA COMMISSION SCOLAIRE ONT SUSCITÉ L'INTÉRÊT DES MÉDIAS ÉCRITS ET ÉLECTRONIQUES. EN VOICI QUELQUES-UNES :

## AOÛT 2007

### Une nouvelle aile réservée uniquement au soudage d'aluminium

Pas moins de trois millions de dollars seront investis au Centre de formation en Métallurgie et Multiservices pour la construction d'une aile entièrement dédiée au soudage mécano-soudé des alliages d'aluminium. La mise en place de ce projet novateur, issu d'un partenariat public-privé (PPP) impliquant plus de 40 partenaires, permettra aux élèves du centre de se tailler une place de choix sur le marché du travail. Les nouveaux locaux devraient être opérationnels au printemps 2008.

### L'école secondaire Charles-Gravel se fera une beauté en 2008

Des améliorations importantes seront apportées à la cour de l'école au cours de l'automne 2008. Le stationnement sera en grande partie réaménagé, notamment celui des autobus scolaires qui sera relocalisé. De nouveaux espaces de stationnement pour le personnel de l'école seront ajoutés. Les élèves circulant en motocyclette ne seront pas en reste puisque 80 nouvelles places seront aménagées. En collaboration avec la municipalité de Saguenay, on envisage également l'installation de terrains de basketball et de volleyball, le tout agrémenté de quelques espaces verts.

## SEPTEMBRE 2007

### Retour du mini-basket au primaire

Après quelques années d'absence, le mini-basket revivra dans les écoles du secteur nord du territoire de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. La relance du club de mini-basket Les Cyclones vise à assurer une relève pour les six équipes du secondaire AA en plus de faciliter la transition des jeunes entre le primaire et le secondaire. On espère recruter une cinquantaine de jeunes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année dont l'entraînement sera pris en charge par des joueurs des équipes cadettes et juvéniles des Cyclones.

### Le sentier pédestre du parc de la Colline est prêt à accueillir les élèves et les citoyens du secteur nord de l'arrondissement de Chicoutimi

Un sentier d'un kilomètre entièrement aménagé et balisé est prêt à accueillir les élèves de l'école secondaire Charles-Gravel et la population en général. Le « Circuit sportif polyvalent du parc de la Colline » qui représente un investissement total de 52 000\$ est le fruit d'un partenariat entre Ville de Saguenay, l'école Charles-Gravel et l'organisme Les Verts Boisés. Le projet, initié par l'enseignant Rénéald Girard, permettra d'offrir aux jeunes un sentier polyvalent pouvant conjuguer les pratiques du vélo de montagne, de la randonnée pédestre et celle de la raquette hivernale.

## OCTOBRE 2007

### Les mathématiques, ça compte !

Une centaine d'enseignants en mathématiques de la CSRS ont participé à un colloque portant sur la manière d'enseigner les « maths » dans un contexte de réforme pédagogique. L'évènement, une première dans le milieu régional de l'éducation, a permis aux enseignants de se ressourcer et d'échanger entre eux. Au programme : conférences et ateliers divers. Devant un tel succès, la conseillère pédagogique, Michèle David, et les six autres enseignants qui ont organisé le colloque, songent à faire de l'évènement un rendez-vous annuel afin d'aborder d'autres enjeux, notamment ceux liés au français ou aux sciences.

### L'enseignante Cécilia Coulombe obtient un méritas provincial

L'enseignante en éducation physique à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay vient de réaliser une première en remportant le méritas provincial de l'enseignement pédagogique lors du congrès bisannuel de la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec. En 16 ans de carrière, Cécilia Coulombe a démarré plusieurs projets au sein de la CSRS comme, par exemple, « Le Salon de la Santé », « Les Récrés branchés et récrés animées », « Champion/Championne du savoir-faire » et bien d'autres. Le rêve qu'elle souhaite par-dessus tout réaliser : offrir à ses élèves une heure d'activité physique de qualité chaque jour !

### 20 000 écrans et 10 000 ordinateurs récupérés : rien ne se perd au CFEER+ Saguenay

Voilà la quantité de matériel qui est passée entre les mains des employés du Centre de formation en entreprise et récupération (CFEER+) Saguenay depuis le début de l'année ! Un total de 1 250 tonnes de matières (plastique, cuivre, or ou argent) a été récupéré et retourné aux entreprises intéressées par ces différents matériaux. Par ailleurs, les pièces en bon état ont été vendues sur le site E-bay. Plusieurs ordinateurs ont été restaurés et livrés dans certaines écoles, dans le cadre du programme « Ordinateurs pour les écoles du Québec » (OPEQ).

### Prix Essor 2007: l'école Saint-David récolte les honneurs

L'originalité du projet de l'école primaire Saint-David à Saint-David-de-Falardeau a permis à l'équipe de décrocher le prix Essor 2007 pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean (catégorie Innovation). *Récits rêviques*, projet artistique et multidisciplinaire initié par l'auteur Daniel Danis, intègre divers volets liés aux arts de la scène comme



l'écriture, la marionnette, la vidéo, la danse, la musique et le jeu scénique. Le projet a pris forme autour des rêves des enfants de l'école; ces rêves ont, par la suite, trouvé leur place dans un spectacle de fin d'année haut en couleurs.

## NOVEMBRE 2007

### Internet intégré à l'enseignement de l'anglais à l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine

Les enseignants Éveline Tremblay et Bruno Bouchard ont mis en place un projet audacieux à l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine : utiliser Internet en classe pour enseigner leur matière. Pour ce faire, la direction de l'école et la Commission scolaire ont accepté d'acheter 36 ordinateurs portables. Les livres de classe ont été remplacés par différents sites Web, dénichés par les deux enseignants. Si les jeunes reçoivent encore des cours d'anglais traditionnels, 50 % du temps d'enseignement est maintenant alloué au monde virtuel ce qui a contribué à améliorer de façon spectaculaire la performance des jeunes en anglais, lors des examens de fin d'année.

### Six nouveaux visages au sein du Conseil de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

On compte six nouveaux venus au sein du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay alors que 15 membres du conseil sortant ont été réélus à la majorité ou par acclamation, lors des élections scolaires du 4 novembre dernier. Les nouveaux commissaires, Jean-Claude Martel, Henri Girard, Lily Girard, Yvon-Robert Côté, Jimmy Tremblay et Guy Langlois, se familiariseront avec leurs nouvelles responsabilités au cours des prochains jours.

### Un volet humanitaire s'ajoute au profil Sports-Arts-Études à l'école secondaire de l'Odysée/Lafontaine et Dominique-Racine

Dès septembre 2008, le programme « Humanise-toi » sera offert aux jeunes de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. L'esprit d'équipe, la connaissance de soi, la capacité d'élaborer et de réaliser des projets, l'ouverture sur le monde, sont des aspects sur lesquels insistera « Humanise-toi ». Avant de participer à l'organisation d'un grand voyage de coopération internationale, prévu à la fin de leurs études secondaires, les jeunes participeront à des ateliers et à des stages dans divers organismes. Tout en leur permettant de se familiariser avec le travail communautaire, on espère susciter chez ces jeunes un intérêt pour le bénévolat et développer leur côté altruiste.

## DÉCEMBRE 2007

### Une stagiaire en arts laisse sa trace

Fraîchement reçue bachelière en enseignement des arts, Julie Larouche vient tout juste de terminer un stage qui a laissé sa marque dans les corridors de l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine. La jeune femme de 23 ans s'est vue confier un mur complet pour réaliser, en collaboration avec une trentaine d'élèves en arts plastiques, un spectaculaire projet de mosaïque. Quelque 200 heures de travail ont été nécessaires pour relever

le défi dont le thème était « L'art sous tous ses angles ». La jeune enseignante a eu l'idée d'intégrer à son œuvre quelques œuvres d'élèves actuels et anciens, un travail de collaboration grandement apprécié par les jeunes participants.

### Noël en paix et en musique

Dans le but de promouvoir la paix, l'école Des Quatre-Vents a accueilli un musicien passionné par la musique du monde. Alain Tremblay est débarqué avec une vingtaine de djembés qu'il a installés dans le gymnase de l'école. Chaque groupe de l'école, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année, a pu se défouler en « tapageant » sur les instruments. Grand voyageur, M. Tremblay est revenu marqué d'un périple d'un an en Afrique. Sensible à la pauvreté qu'il y a côtoyée avec sa petite famille, il s'est donné comme mission de conscientiser petits et grands à cette réalité souvent oubliée en période d'abondance.

### Alexandra Gagnon, une étoile montante du patinage artistique

La jeune patineuse de 14 ans est en train de gravir, lentement mais sûrement, les marches du succès. Où qu'elle soit, Alexandra qui fait partie de l'équipe du Québec, ne passe pas inaperçue lorsqu'elle évolue sur la glace. Son entraîneuse, Marlène Picard, ne tarit pas d'éloges à son égard et estime que sa protégée a le talent nécessaire pour graduer dans la catégorie sénior dans deux ans. Grâce, souplesse, calme, dextérité et détermination, tous les espoirs sont permis pour cette élève inscrite en Sports-Études à l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine.

## JANVIER 2008

### Premier tournoi inter commissions scolaires québécois

Le technicien en loisirs Martin Tremblay et l'enseignant Steve Girard, de l'école secondaire Charles-Gravel, ont eu l'idée de joindre l'utile à l'agréable en alliant leur passion du hockey à une bonne cause. Pour ce faire, ils ont mis sur pied un tournoi provincial de hockey inter commissions scolaires, réservé uniquement au personnel du milieu scolaire. La première édition de ce tournoi provincial se tiendra en mars prochain à Saguenay. Les profits générés serviront à financer les activités des équipes sportives de l'école. Les deux amateurs de hockey espèrent faire de cet événement un rendez-vous annuel.

### Une journée multiculturelle enrichissante au Centre d'éducation des adultes Laure-Conan

Consciente de la richesse culturelle de ses élèves immigrants, la direction du Centre Laure-Conan a tenu récemment une journée multiculturelle. C'est l'enseignante en français langue seconde, Claire Perron, qui a eu l'idée d'organiser cette journée d'échanges culturels. L'évènement a permis aux élèves du Québec de se familiariser avec différents peuples d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Afrique et nations autochtones. La journée a évolué aux sons du groupe Temtao et ses amis qui ont su faire bouger tout ce beau monde aux rythmes des danses africaines, latines et chinoises. Un dîner « saguenéen » ainsi que des danses traditionnelles québécoises, présentées par les Farandoles, ont clôturé cette journée mémorable.

## FÉVRIER 2008

### Musée et école De La Pulperie : une association qui va profiter aux jeunes

Le musée La Pulperie de Chicoutimi et l'école primaire De La Pulperie viennent de signer une entente de partenariat innovatrice, permettant l'accès aux arts pour les jeunes. Il s'agit d'une carte privilège distribuée aux élèves et au personnel de l'école, leur donnant un accès gratuit et illimité aux installations du musée. Le projet-pilote d'une durée de trois ans a été rendu possible grâce à la participation de Ville de Saguenay, par le biais de son programme Culture-Éducation.

### Une Maison familiale rurale (MFR) verra le jour à L'Anse-Saint-Jean

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a donné le coup d'envoi à son projet visant l'implantation d'un programme scolaire novateur dans le secteur du Bas-Saguenay. La CSRS, en collaboration avec les municipalités de L'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Éternité et de Petit-Saguenay et les différents acteurs socio-économiques du Bas-Saguenay, compte implanter un concept européen qui permet de combiner en alternance la formation théorique et la formation professionnelle en milieu de travail. Quelque 30 000\$ ont été investis pour mener une enquête de faisabilité. La Maison familiale rurale devrait être opérationnelle dès l'automne 2009.

### Un salon de l'éducation et de la formation pour que les jeunes puissent toucher à leur avenir

Près de 3 000 élèves des Commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de la Jonquière sont attendus au Salon de l'éducation et de la formation. Les jeunes de la 3<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> secondaire et même les élèves du primaire auront l'occasion de se familiariser avec tous les programmes de formation offerts dans la région et découvrir quelques programmes collégiaux. La thématique élaborée cette année : Destination d'avenir. Les organisateurs s'attendent à ce que l'évènement serve d'élément déclencheur auprès des jeunes visiteurs, dans la découverte de nouvelles passions.

## MARS 2008

### Nouveau programme en formation professionnelle à Saguenay : extraction du minerai

Les jeunes du Saguenay—Lac-Saint-Jean qui désirent travailler dans le secteur minier peuvent désormais être formés à Saguenay. Près d'une dizaine d'étudiants sont déjà inscrits à la formation en extraction du minerai à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et, d'ici deux ans et demi, 40 travailleurs seront formés. Ce nouveau programme est le fruit d'un partenariat entre la mine Niobec de Saint-Honoré, la CSRS et le Centre de formation professionnelle de Val-d'Or. Jusqu'à maintenant, la majorité des travailleurs embauchés par Niobec possédaient déjà l'expérience ou avaient suivi une formation à l'extérieur de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

### Un nouveau service alimentaire pour les démunis à La Baie

Les personnes et les familles à faible revenu de La Baie peuvent maintenant compter sur un nouveau service alimentaire situé dans l'enceinte de l'ancienne école Saint-Alphonse. Tout en offrant un apprentissage enrichissant à la clientèle du Centre de formation intégré en entreprise (CFIE), Les Aliments du Fjord répond à un besoin de plus en plus criant au sein de la population de l'arrondissement de La Baie, durement touché par les pertes d'emplois. En opération depuis près de deux semaines, le nouveau service compte déjà une quarantaine de membres. On estime à 350 le nombre de nouveaux adhérents d'ici un an.

### Olympiques spéciaux à Saguenay : sport et motivation vont de pair

Ce sont les éducateurs spécialisés, Steve Bolduc et Éric Bergeron, et l'éducateur physique, André Lespérance, qui ont eu l'idée de mettre en place les premiers jeux olympiques spéciaux régionaux en athlétisme. La première édition a été présentée au Pavillon sportif de l'UQAC et a accueilli près d'une trentaine de jeunes souffrant de déficiences intellectuelles. Ces jeux spéciaux représentent l'aboutissement d'un projet amorcé au printemps 2006 par les trois éducateurs et enseignant, soucieux d'améliorer la concentration et le comportement de leurs élèves. Rapidement, ils ont pu constater les effets bénéfiques sur ces derniers, enthousiastes et motivés par leurs capacités physiques et les progrès accomplis au fil des séances d'entraînement.

### Manuel, le plus écologique des petits québécois

Du haut de ses sept ans, Manuel Tremblay, un petit garçon de Saint-Honoré, pourrait bien donner des leçons de recyclage et de protection de l'environnement à plusieurs personnes. En raison des nombreux gestes environnementaux qu'il pose quotidiennement, Manuel a été choisi comme finaliste québécois dans la catégorie des 6-7 ans pour Les Prix Éco-actions Sunlight, un concours à l'échelle du Canada. Questionné sur les raisons qui le poussent à faire tous ces petits gestes pour la nature, ce dernier répond avec une spontanéité déconcertante : « Je ne veux pas que la terre se dé fasse ! »

## AVRIL 2008

### Une chaîne pour la paix

Quelque 900 jeunes ont participé à une gigantesque chaîne humaine dans le cadre de la première « Journée sur la non-violence », à l'école secondaire Charles-Gravel. Ce sont les élèves Dave Duquette, Samuel Girard et Louis-Philippe Noël-Charest qui ont décidé de motiver les élèves de l'école afin de leur rappeler qu'il est important de se mobiliser contre la violence. L'idée a germé lors du cours de socialisation, dans le cadre du Programme pour élèves performants (PEP). Le déploiement spectaculaire de cette chaîne de paix a attiré bien des curieux.





### Les grands du secondaire initient les petits du primaire

Les 23 élèves de 2<sup>e</sup> année de l'école Saint-Joseph à La Baie ont passé un moment fort amusant avec deux jeunes du secondaire, soucieuses de les initier aux expériences scientifiques. Dans le cadre d'un projet d'activité scientifique, Marie-Julie Fortin et Laurence Brassard du Programme excellence à l'école secondaire de l'Odysée/Dominique-Racine ont eu envie de guider les petits dans une expérience de fabrication de glu. Cette substance, qui se situe entre la texture du jello et celle de la pâte à modeler, connaît une grande popularité auprès des enfants. On peut la manipuler mais on peut aussi la gonfler à l'aide d'une paille, pour le plus grand plaisir des plus petits.

### 38<sup>e</sup> championnat provincial scolaire : la crème du basket s'amène

Pour une deuxième année consécutive, les Commissions scolaires des Rives-du-Saguenay et de La Jonquière ainsi que l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoivent les meilleures équipes de basketball scolaire (benjamin, cadet et juvénile) d'un peu partout au Québec. Les matchs sont disputés sur une douzaine de plateaux, notamment au Pavillon sportif de l'UQAC, au Cégep de Chicoutimi et dans les gymnases des écoles secondaires des deux commissions scolaires.

## MAI 2008

### Chanter avec 600 000 petits amis

Quelque 160 élèves, de la maternelle à la 4<sup>e</sup> année de l'école Marguerite-d'Youville, ont chanté simultanément, hier, avec des dizaines de milliers d'autres jeunes du Canada lors de la journée *Lundi en musique*. En tout, 1 669 écoles et organisations à travers le pays ont entonné « *Notre chanson* » écrite par le duo féminin DALA et destinée à souligner l'importance de la musique dans les écoles. Il s'agissait d'une quatrième édition de *Lundi en musique* au pays, une première pour cette école primaire de la CSRS. Parce qu'elle veut tout mettre en œuvre pour promouvoir la musique, l'enseignante Gladys Roy a décidé d'impliquer les jeunes de son école et a joué de main de maître le rôle de chef d'orchestre dans ce projet.

### 3 000 jeunes invités à bouger

Pour promouvoir de saines habitudes de vie, les entreprises Mégaforme et Gendron Bicycles Inc. ont accepté de s'impliquer dans un nouveau défi sportif destiné aux jeunes du secondaire et initié par le coordonnateur des services étudiants du Cégep de Chicoutimi, Dominique Tardif. Le défi appelé « Défi Gendron Bicycles » consiste à comptabiliser les activités sportives faites par les participants, en équipes de quatre ou cinq élèves, pour les transformer en « kilomètres santé ».

Deux bicyclettes et des équipements de vélo d'une valeur totale de 3 000\$ seront attribués parmi les jeunes qui auront relevé le défi.

### Une rencontre palpitante entre les jeunes de l'école secondaire de l'Odysée/Lafontaine et la cycliste Marie-Hélène Prémont

Les élèves de l'école ont effleuré une foule de sujets avec la spécialiste du « Cross-country » qui participera aux prochains Jeux olympiques de Pékin. Stéroïdes, gestion du stress, ses débuts en vélo de montagne, Marie-Hélène Prémont s'est entretenue de ces questions avec les jeunes, pendant une période d'environ 45 minutes, dans les locaux de l'école. Elle a encouragé ses jeunes fans à ne jamais délaissé leurs études et à mener une vie équilibrée, rappelant avec philosophie qu'il faut voir les obstacles plutôt comme une occasion de s'améliorer.

## JUIN 2008

### Opération massive de recyclage et de récupération à l'école secondaire Charles-Gravel

La direction de l'école Charles-Gravel a décidé de terminer l'année scolaire en beauté en investissant dans le recyclage et la récupération. Pour ce faire, on a loué un immense conteneur afin de récupérer de façon sécuritaire les rebuts de papier. De plus, enseignants et élèves ont mis en place un plan de récupération de matériel et de fournitures scolaires rejetés par les jeunes avant le grand départ pour les vacances estivales. Partout dans l'établissement on a disposé des tables et des affiches invitant les jeunes à déposer le matériel encore utilisable. Résultat : crayons, feuilles lignées, cahiers tout neufs, sacs à dos et cartables ont été recueillis et pourront être redistribués aux élèves dans le besoin, lors de la prochaine rentrée scolaire.

### Après la natation, une nouvelle passion pour le jeune malentendant, Philippe Ouellet

Philippe Ouellet, cinquième au Championnats canadiens de natation l'an dernier, vient de se découvrir une nouvelle passion : l'équitation. Le jeune athlète malentendant est l'un des meilleurs nageurs au Canada. Il a terminé cinquième au 200 mètres dos et neuvième au 100 mètres dos l'an dernier ; il espère bien améliorer ses performances aux Championnats canadiens qui auront lieu à Calgary, à la fin du mois de juillet. Le jeune homme, inscrit en Sports-Études à l'école secondaire de l'Odysée/Lafontaine, collectionne également les honneurs au niveau académique. En toute humilité, il avoue avoir toujours travaillé fort pour réussir et affirme que sa surdité l'aide à performer.



# LES PRINCIPALES

**RÉALISATIONS DE 2007-2008**

RELATIVES À

**LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2004-2008**

**[ORIENTATION 1]** Assurer la réussite de chaque élève, en vue de son intégration pleine et entière dans un monde en profonde mutation.

En 2007-2008, la Commission scolaire a poursuivi sa démarche de consolidation relative à l'implantation du nouveau pédagogique. Quelque 72 formations différentes, fortement appréciées des participants, ont été offertes à près de 1 800 enseignants du primaire et du secondaire.

Du côté de la mise en place de services auprès des élèves en difficulté, le comité « aviseur » EHDAA (Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) a vu à ce qu'un modèle de distribution des ressources EHDAA soit instauré. Les travaux consultatifs du comité ont, par ailleurs, mené à la mise en place de formations et d'accompagnement portant sur les plans d'intervention.

Afin d'augmenter le pourcentage d'élèves sortant avec diplôme ou qualification, plusieurs formations portant sur la pédagogie différenciée au regard d'élèves intégrés dans des classes régulières ont été offertes.

De plus, dans le cadre de la priorité accordée au développement du partenariat « école-famille-communauté », des formations, portant sur leur rôle de premiers éducateurs, ont été offertes aux parents de jeunes de niveau préscolaire et à ceux de jeunes nouvellement inscrits au secondaire.

Au cours de l'année, divers sujets ou projets dans nos établissements ont fait l'objet d'articles de journaux et de reportages dans les différents médias électroniques. Ainsi, en 2007-2008, quelque 250 articles traitant d'activités et d'événements se déroulant dans nos écoles et nos centres ont été publiés dans les divers journaux locaux. Par ailleurs, 52 bandeaux (bas de page) ont paru dans l'espace prévu à cet effet, en page 3 du journal *Le Progrès-Dimanche* alors que près d'une soixantaine de sujets nous concernant ont suscité l'intérêt des médias électroniques régionaux et ou nationaux.

**[ORIENTATION 2]** Favoriser le développement d'une gestion décentralisée et participative s'appuyant sur le respect des rôles et misant sur la responsabilisation de chacun des acteurs.

Afin de s'assurer de la mise à niveau constante de son parc informatique, la Commission scolaire a investi plus de 601 000\$ dans l'acquisition de différents équipements.

La Commission scolaire a procédé à l'implantation de la téléphonie IP dans tous ses établissements et centres et vu à ce que soit déployée la technologie d'accès à Internet sans fil dans un bon nombre de ses établissements.

**[ORIENTATION 3]** Assurer le développement continu des ressources humaines de la Commission scolaire afin de répondre aux impératifs d'une structure organisationnelle en changements rapides et profonds.

Tout au long de l'année, le comité « Santé et mieux-être » de la CSRS a poursuivi ses efforts afin d'offrir un environnement sain et de favoriser la santé et la qualité de vie au travail du personnel. Les

installations sportives de la Commission scolaire ont été mises à la disposition de ses employés et l'entente signée avec le Pavillon sportif de l'UQAC, facilitant l'accès à différents programmes de mise en forme, a été reconduite en 2007-2008.

Dans le cadre de sa politique culturelle, et forte du succès obtenu lors de la tenue d'un grand rendez-vous culturel à l'intention de tout son personnel, la Commission scolaire a organisé une seconde édition, mettant cette fois en vedette quelques-uns de ses employés de même que des artistes professionnels du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

**[ORIENTATION 4]** Assurer pleinement les responsabilités découlant d'un positionnement d'ouverture sur le milieu afin de contribuer au développement régional.

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a maintenu de plusieurs façons son implication au sein de la communauté socio-économique régionale. À cet effet, plusieurs représentants de l'organisation se sont impliqués dans des comités ayant une influence sur le développement régional, tant dans les domaines du marché de l'emploi, des affaires, de l'éducation que de la culture en général.

Les représentants de la Commission scolaire ont organisé ou ont participé à une dizaine de conférences de presse et de rencontres médias portant sur différents projets touchant l'organisation dont voici quelques exemples : projet d'implantation d'une Maison familiale rurale dans la municipalité de L'Anse-Saint-Jean, lancement d'une formation en extraction de minerai en collaboration avec la Commission scolaire de L'Or-et-des-Bois, inauguration d'un service alimentaire pour personnes à faible revenu de l'arrondissement La Baie (Les Aliments du Fjord), annonce de la construction d'un atelier d'enseignement sur les techniques mécano-soudées des alliages d'aluminium au Centre de formation en Métallurgie et Multiservices.

En janvier 2008, les Services éducatifs – adultes – (SEA) de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay implantent officiellement la passerelle DEP-DEC « Protection et exploitation de territoires fauniques », en collaboration avec le Cégep de Saint-Félicien.

Les représentants du SEA ont par ailleurs participé activement au plan régional de rapprochement de la formation professionnelle et technique regroupant les quatre Commissions scolaires ainsi que les quatre cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean. L'objectif commun est de proposer aux différentes clientèles une offre de formation régionale globale.

Conformément à la mise en place de la politique d'éducation des adultes et de la formation continue, un Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) a été implanté au Centre d'éducation des adultes Laure-Conan.

## QUELQUES DOSSIERS

# IMPORTANTES

### TRAITÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AU COURS DE L'ANNÉE 2007-2008

#### L'ADOPTION DES POLITIQUES SUIVANTES :

- Politique sur le maintien ou la fermeture d'écoles et modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école
- Politique sur la vérification des antécédents judiciaires
- Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire

**OCTROI D'UN CONTRAT** de près de 1 950 000 \$ pour la construction d'un atelier de soudure sur aluminium au Centre de formation professionnelle en Métallurgie et Multiservices (CFMM).

**DÉCISION D'APPUYER** le comité École/communauté du Bas-Saguenay Sud dans le processus de mise en œuvre de son plan d'action 2007-2008 et ainsi favoriser sa réalisation par une contribution financière de 15 000 \$.

**EN PARTENARIAT AVEC VILLE DE SAGUENAY**, la Commission scolaire a décidé d'investir 60 000\$ dans la construction d'une patinoire sur un terrain appartenant à la CSRS, situé non loin de la Polyvalente de La Baie.

**ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES** à la suite des élections scolaires de novembre 2007 et élection de Mme Liz S.-Gagné à la présidence ainsi que de Mme Sonia Desgagné à la vice-présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**MANDAT ACCORDÉ** à la direction des Services éducatifs-jeunes afin de mettre en œuvre différentes consultations pour la mise en place d'un plan d'action visant l'amélioration des compétences de nos élèves en anglais langue seconde.

**OCTROI D'UNE SOMME** de 15 000\$ et participation des Services éducatifs-jeunes au sein du comité consultatif relativement à la mise en place de la Politique de prévention et d'intervention en matière de violence en partenariat avec Ville de Saguenay.

**APPUI ACCORDÉ** à la municipalité de Saint-Fulgence dans sa démarche auprès du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'obtention d'une subvention nécessaire à la réalisation du projet de construction et d'aménagement d'une bibliothèque municipale à l'école Mont-Valin.

**SOUTIEN** au Programme d'éducation internationale (PEI) de l'école secondaire Charles-Gravel pour les années scolaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011.

**DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT** de son plan stratégique 2008-2012, la Commission scolaire a tenu une vaste consultation auprès de l'ensemble de son personnel, des membres des conseils d'établissement et auprès de ses partenaires socio-économiques régionaux. Cette série de consultations a mené à l'adoption des quatre orientations, axes d'intervention et objectifs privilégiés en 2008-2012.

**FORMATION D'UN COMITÉ** de vocation des écoles chargé d'analyser la situation des effectifs scolaires sur le territoire. Le comité a le mandat de préparer un document de consultation qu'il présentera aux membres du Conseil des commissaires en vue d'une éventuelle consultation publique.



# PRINCIPAUX

## INDICATEURS DE RÉUSSITE

(EXTRAIT DES INDICATEURS NATIONAUX)

LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE LE PORTRAIT ACTUEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE À PARTIR DES INDICATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE.

	2000-2001		2001-2002		2002-2003		2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008	
	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc	CSRS	Qc
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES AYANT ACCUMULÉ UN RETARD À LA FIN DU PRIMAIRE</b>																
T	15,1	18,6	12,8	17,6	13,3	17,3	12,1	16	10	14,6	8,3	12,4	4,9	9,7		
F	11,5	15	9,7	13,9	9,9	13,8	8,2	12,9	9,3	11,7	7	9,9	3,9	7,8		
G	18,2	22	15,7	21,2	16,8	20,7	16	19	10,7	17,4	9,5	14,7	5,8	11,4		
<b>Constat</b> : 4,9 % des élèves de la Commission scolaire accumulent des retards d'au moins 1 an durant leur primaire. Il s'agit d'une amélioration de l'ordre d'un peu plus de 10 points de pourcentage comparativement à l'année 2000-2001 alors qu'un peu plus de 15 % des élèves accumulaient des retards. En 2006-2007, le retard provincial est de l'ordre de 9,7 %. Fait à noter, le retard chez les garçons est en diminution avec une amélioration de 12,4 points par rapport à 2000-2001.																
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES HDAA INTÉGRÉS (PRIMAIRE)</b>																
T			90,6	75,4	89,6	77,4	89,7	78,6	88,8	78,5	85,6	78,8	84,9	78,6	81,9	78,1
F			90,3	77,5	88,5	79,5	91,1	80,6	88,2	80,4	86	80,7	85,7	80,7	84,6	80,4
G			90,7	74,4	90,3	76,4	88,8	77,6	89,1	77,6	85,4	77,9	84,6	77,7	80,9	77
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES SORTANT AVEC DIPLÔME EN SECONDAIRE 5</b>																
T	81,6	77,1	81,1	76,3	76,5	74	75,8	76,8	77,1	76,6	75,9	76,1	69,7	73,6		
F	88,4	82,1	85,5	81,9	82,4	79,5	81,3	81,6	81,5	81,3	80,5	80,9	74,6	77,4		
G	74,9	71,8	76,8	70,3	70,4	68,1	69,6	71,7	72,9	71,5	70,9	70,7	64,7	69,5		
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES SORTANT AVEC DIPLÔME OU QUALIFICATION</b>																
T	89	75,7	87,7	75	87	75	84,2	75,1	88	75,5	83	75,8	83,3	74,7		
F	93,7	81,7	91,2	81,4	90,3	81,5	88,4	81,5	89,5	81,7	87,9	81,6	89,8	80,5		
G	84,1	69,6	84,1	68,3	83,4	68,2	79,3	68,6	86,5	69	77,6	69,7	76,8	68,7		
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES SORTANT SANS DIPLÔME OU QUALIFICATION (DÉCROCHEURS)</b>																
T	11	24,3	12,3	25	13	25	15,8	24,9	12	24,5	17	24,2	16,7	25,3		
F	6,3	18,3	8,8	18,6	9,7	18,5	11,6	18,5	10,5	18,3	12,1	18,4	10,2	19,5		
G	15,9	30,4	15,9	31,7	16,6	31,8	20,7	31,4	13,5	31	22,4	30,3	23,2	31,3		
<b>Constat</b> : Le taux de décrocheurs est de 16,7 % en 2006-2007 alors qu'il était de 17 % en 2005-2006. On remarque une légère augmentation de ce taux chez les garçons, soit 0,8 % alors que le taux de décrochage pour l'ensemble du Québec est relativement stable à près de 25 % depuis 2001-2002.																
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES HDAA INTÉGRÉS (SECONDAIRE)</b>																
T			8,3	32,6	14	37,1	15,8	42,6	23,8	43,6	26,4	45,2	13,2	44,6	21,9	45,4
F			7	33,5	11	37,9	14,3	43,7	25,6	44,7	24,6	46,1	11,6	45,3	21,7	46,5
G			8,9	32,1	15,7	36,6	16,5	42	22,9	43	27,4	44,7	14,1	44,2	22	44,8
<b>POURCENTAGE DES ÉLÈVES DIPLÔMÉS EN FORMATION PROFESSIONNELLE (peu importe le programme)</b>																
T	73,8	73,3	77,8	76,2	74,2	76,5	81	77,4	79,6	77,3						
F	76,8	74,3	79,2	76,8	75,6	77,2	80,7	78,5	80,6	77,9						
G	71,2	72,4	76,4	75,7	72,9	75,8	81,1	76,6	78,6	76,8						
<b>Constat</b> : Le pourcentage des élèves diplômés à la CSRS est plus élevé comparativement à celui de l'ensemble du Québec, soit de 2,3 points supérieur.																
<b>TOTAL DES EFFECTIFS EN FORMATION GÉNÉRALE ADULTE</b>																
Total						2693	174286	2528	173198	2415	173693	2411	182678			
Variation								-6,10%	-0,60%	-0,45%	0,30%	-0,20%	5,20%			

**Constat** : La diminution du nombre total d'élèves est moins élevée dans le secteur de la formation générale des adultes : elle est passée de 6,1 % en 2004-2005 à 0,2 % en 2006-2007. On note une augmentation de 5,2 % des effectifs en 2006-2007 pour l'ensemble du Québec.

# BILAN DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2008

## ACTIF

Encaisse	462 989 \$
Subventions à recevoir	9 789 874 \$
Subventions d'investissement à recevoir	13 314 030 \$
Taxes scolaires à recevoir	565 520 \$
Comptes débiteurs	2 319 963 \$
Stocks	733 253 \$
Autres actifs	466 366 \$
Immobilisations	208 450 781

**TOTAL DE L'ACTIF** **236 102 776 \$**

## PASSIF

Emprunts à court terme	11 801 342 \$
Revenus reportés	47 171 \$
Comptes créditeurs	10 472 477 \$
Autres passifs	689 125 \$

**23 010 115 \$**

Surplus cumulé	4 641 881 \$
Capital permanent	208 450 780 \$

**TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR** **236 102 776 \$**

## DÉTAIL DU SURPLUS CUMULÉ

Commission scolaire : Surplus libre	761 826 \$
Surplus réservé	1 584 380 \$
Écoles et centres : Surplus libre	1 505 643 \$
Surplus réservé	790 032 \$

**SURPLUS CUMULÉ** **4 641 881 \$**

# LES ÉTABLISSEMENTS

## DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

### ÉCOLES PRIMAIRES

André-Gagnon  
Antoine-De St-Exupéry / Sainte-Bernadette  
De La Pulperie  
Félix-Antoine-Savard  
Georges-Vanier / Saint-Gabriel  
La Source / Jean-Fortin  
Le Roseau  
L'Horizon / Marguerite-d'Youville  
Marie-Médiatrice / Du Vallon / Saint-Félix  
Médéric-Gravel  
Mont-Valin / Des Quatre-Vents  
Notre-Dame / Des Jolis-Prés  
Notre-Dame-du-Rosaire  
Saint-Antoine / Saint-Coeur-de-Marie  
Saint-David / La Carrière  
Sainte-Claire / Sainte-Rose  
Sainte-Thérèse  
Saint-Isidore / Saint-Denis  
Saint-Joseph  
Vanier

### ÉCOLES SECONDAIRES

Charles-Gravel

De l'Odysée / Lafontaine et Dominique-Racine

Polyvalente de La Baie

### ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Fréchette

### CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

En Équipement motorisé  
La Baie  
L'Oasis

Métallurgie et Multiservices

### CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES

Durocher  
Laure-Conan

Johanne Décoste, directrice  
Gilbert Paiement, directeur  
Sylvain Morissette, directeur  
Micheline Reid, directrice  
Pascale Simard, directrice  
Roger Hallé, directeur  
Serge Tremblay, directeur  
Marc Garant, directeur  
Line Fortin, directrice  
Marc Girard, directeur  
Carl Bouchard, directeur  
Ginette Tremblay, directrice  
Sonia Deschênes, directrice  
Hervey Beaulieu, directeur  
Hélène Lévesque, directrice  
Gynette Blackburn, directrice  
Astrid Desmeules, directrice  
Luc Émond, directeur  
Dominique Tardif, directrice  
Louise Noël, directrice

Réjean Tremblay, directeur  
Jean-François Proulx, directeur adjoint  
Pascal Tremblay, directeur adjoint  
Johanne Allard, directrice adjointe  
Bernard Lavoie, directeur adjoint  
France Tremblay, directrice adjointe  
Cyprien Simard, adjoint administratif

Gilles Routhier, directeur  
Dany Vaillancourt, directeur adjoint  
Mario Lemieux, directeur adjoint  
Yves Desgagné, directeur adjoint  
Mireille Boutin, directrice adjointe  
Marie-Josée Tremblay, directrice adjointe  
Réjean Demers, adjoint administratif

Gérard Raymond, directeur  
Alain Bélanger, directeur adjoint  
Michelle Tremblay, directrice adjointe  
Isabelle Gauthier, directrice adjointe  
Paulin Turcotte, adjoint administratif

Sonia Sirois, directrice

Denis Bédard, directeur  
Stéphane Minier, directeur  
Monique Beaudry, directrice  
Linda Fortin, directrice adjointe  
Claude Villeneuve, directeur

Luc Quenneville, directeur  
Anne Savard, directrice  
France Tremblay, directrice adjointe



# QUELQUES CHIFFRES

## POPULATION ÉTUDIANTE

### 15 374 ÉLÈVES DONT

- 885 au préscolaire
- 5 236 au primaire
- 5 461 au secondaire
- 2 324 en formation générale des adultes
- 1 468 en formation professionnelle
- 4 064 au Service aux entreprises

## RESSOURCES HUMAINES

Près de **2 000** employés dont **1 389** employés réguliers et plus de **600** employés occasionnels et surnuméraires

## SERVICES DE GARDE

Présents dans **24** écoles primaires

## 47 MILIEUX DE VIE

- 33 écoles primaires
- 4 écoles secondaires
- 1 école primaire et secondaire
- 2 centres d'éducation des adultes
- 4 centres de formation professionnelle
- 1 centre administratif
- 1 centre de services

## PARC INFORMATIQUE

### 4 500 ORDINATEURS DONT :

- 3 350 dans nos écoles primaires et secondaires
- 850 dans nos centres
- 300 dans les différents services administratifs

## DÉPENSES

145 915 796 \$

## INVESTISSEMENTS (immobilisations)

14 929 143 \$

## TERRITOIRE

212 km, de Saint-David-de-Falardeau à Sagard, en passant par Sainte-Rose-du-Nord, couvrant **9** des **13** municipalités de la MRC Le Fjord-du-Saguenay. Il se divise en **21** circonscriptions électorales scolaires et compte **76 779** électeurs.



# RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

*Conformément à l'article 175.1. de la Loi sur l'instruction publique du Québec, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay publie son Code d'éthique et de déontologie des commissaires. Au cours de l'année 2007-2008, aucun cas ni suivi concernant des manquements n'ont été constatés.*

## PRÉAMBULE

Conformément aux articles 175.1, 175.2 et 175.3 de la Loi sur l'instruction publique, le Conseil des commissaires adopte un code d'éthique et de déontologie applicable à l'ensemble de ses membres.

Les commissaires doivent, dans l'exercice de leurs fonctions, agir avec honnêteté, loyauté et intégrité, au mieux des intérêts de la Commission, avec diligence et compétence, comme le ferait toute personne raisonnable en de pareilles circonstances.

L'adoption de ce code et les engagements officiels envers celui-ci accroissent et maintiennent la confiance du public en l'intégrité de l'administration de la Commission scolaire.

## 1. OBJECTIFS

De façon générale, le présent règlement s'inscrit dans un contexte de transparence et se veut une garantie de confiance et de crédibilité pour le public à l'égard des commissaires.

Plus spécifiquement, ce règlement dicte des règles de conduite aux commissaires, propose des mesures de prévention par des déclarations d'intérêts, identifie des situations conflictuelles, prévoit l'imposition de sanctions et veut être un gage de décisions exemptes de conflits d'intérêts.

## 2. DÉFINITIONS

### COMMISSION :

La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

### COMMISSAIRE :

Un commissaire élu ou nommé en application de

la Loi sur les élections scolaires et/ou un commissaire représentant du Comité de parents.

### ÉTHIQUE :

Ensemble de valeurs ou de principes liés à la mission de l'organisation, destinés à aider le développement d'un jugement sûr lors d'une décision à prendre ou d'un comportement à adopter.

### CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel ou celui de ses proches et celui de la Commission scolaire.

## 3. CHAMP D'APPLICATION

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique particulièrement dans les rapports entre les commissaires, entre un commissaire et un gestionnaire, entre un commissaire et un citoyen ou un organisme, entre un commissaire et tout intervenant.

Le présent code s'applique en tout temps, que ce soit lors d'une séance publique du Conseil, d'une séance du Comité exécutif, d'un huis clos, d'une séance de travail ou en dehors de ces occasions. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.

## 4. DEVOIRS ET OBLIGATIONS DES COMMISSAIRES

La plupart des principes énoncés ci-après relèvent du simple bon sens ou encore font appel au sens naturel de la justice et de l'honnêteté. En faisant connaître les principes auxquels elle croit et adhère, la Commission souhaite aider tous les intéressés à orienter leur action.

### 4.1. Les devoirs généraux

- 4.1.1. Le commissaire participe avec assiduité à toutes les sessions du Conseil et/ou du Comité exécutif et se conforme aux règles du code de procédure d'assemblée délibérante de la Commission.



- 4.1.2. Le commissaire qui ne peut participer à une session ordinaire ou extraordinaire motive son absence auprès du président ou de la secrétaire générale.
- 4.1.3. Le commissaire évite toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts.
- 4.1.4. Le commissaire s'assure d'avoir l'information nécessaire à la prise de décision.
- 4.1.5. Le commissaire doit respecter les règlements et politiques établis par la Commission.
- 4.1.6. Le commissaire doit s'abstenir de toute forme de discriminations comme par exemple celles basées sur l'âge, le sexe, l'ethnie, la fortune, la religion, les handicaps, les liens parentaux, etc.

#### 4.2. Relations avec les pairs

- 4.2.1. Le commissaire traite ses collègues avec respect et courtoisie
- 4.2.2. Le commissaire est solidaire, en tout temps, des positions prises par le Conseil des commissaires et le Comité exécutif.
- 4.2.3. Le commissaire s'interdit de critiquer publiquement les autres commissaires.
- 4.2.4. Le commissaire se montre compréhensif envers ses collègues et consent à les aider au besoin.
- 4.2.5. Le commissaire évite de surprendre la bonne foi d'un collègue ou de se rendre coupable d'un abus de confiance.
- 4.2.6. Le commissaire exerce ses fonctions dans un esprit de collégialité.

#### 4.3. Relations avec les employés

- 4.3.1. Le commissaire traite chacun des cas à l'étude avec équité et justice.
- 4.3.2. Le commissaire sait écouter les doléances des employés dans le plus grand respect, sans toutefois se poser en juge ou faire de l'ingérence au niveau du fonctionnement interne de la Commission.
- 4.3.3. Le commissaire sait reconnaître les mérites des employés et évite tout propos qui pourrait les discréditer.
- 4.3.4. Le commissaire prend toutes ses décisions en fonction d'assurer les meilleurs services possibles aux élèves.

#### 4.4. Relations avec la Commission

- 4.4.1. Dans la mesure du possible, le commissaire se rend disponible pour participer à des comités de travail ou à des activités des élèves.
- 4.4.2. Le commissaire doit se rappeler qu'il est le premier répondant des décisions prises par son Conseil et son Comité exécutif.
- 4.4.3. Le commissaire est bien conscient que son mandat de commissaire trouve toute sa force légale au moment où il siège en Conseil ou en Comité exécutif, alors que son président conserve ses pouvoirs et ses droits en tout temps pendant la durée de son mandat.

#### 4.5. Relations avec le public

- 4.5.1. Le commissaire reconnaît que son rôle lui confère des

responsabilités à l'égard du public et que ses relations avec celui-ci doivent être imprégnées de respect, de loyauté, de franchise et de transparence.

- 4.5.2. Le commissaire reconnaît que la nature de sa fonction lui crée l'obligation de vivre en citoyen exemplaire.
- 4.5.3. Le commissaire utilise un langage correct et respectueux qu'une société peut exiger d'un administrateur scolaire.
- 4.5.4. Le commissaire est à l'écoute de son milieu et doit agir au meilleur des intérêts du public avec diligence, compétence et impartialité.
- 4.5.5. Le commissaire a le pouvoir de faire une déclaration personnelle qu'il croit d'intérêt public. Le commissaire reconnaît que sa déclaration demeure personnelle s'il n'a pas reçu le mandat officiel d'intervenir au nom de l'ensemble des commissaires ou de la Commission.

## 5. SITUATIONS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

**5.1. Chaque commissaire doit prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, dans l'exercice de ses fonctions.**

**5.2. Chaque commissaire a l'obligation de dévoiler la nature de toute situation où il se trouverait en conflit d'intérêts directement ou indirectement, en utilisant le formulaire apparaissant en annexe I.**

**5.3. Une première déclaration est produite par chaque commissaire après l'entrée en vigueur du présent code ou après une entrée en fonction comme commissaire. Par la suite, il sera tenu de produire une déclaration en début de mandat et chaque fois qu'une nouvelle situation l'exige.**

**5.4. Ces déclarations sont remises au président du Conseil des commissaires et acheminées par la suite à la secrétaire générale.**

**5.5. Toute nouvelle déclaration rend caduque la précédente, laquelle est retirée et remise à la personne concernée.**

**5.6. La notion de conflit d'intérêts peut être abordée sous les quatre volets suivants :**

##### 5.6.1. Au regard de l'argent

- avantages directs, pots-de-vin, cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages;
- utilisation à des fins personnelles de la propriété de l'organisme sous réserve des politiques et instructions existantes;
- relations contractuelles entre l'organisme et une organisation extérieure dans laquelle le commissaire possède un intérêt direct ou indirect.

##### 5.6.2. Au regard de l'information

- utilisation à des fins personnelles ou trafic d'informations privilégiées.

##### 5.6.3. Au regard de l'influence

- utilisation des attributs d'une charge pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'une tierce personne avec laquelle on est lié.

#### 5.6.4. Au regard du pouvoir

- abus d'autorité y compris le traitement de faveur;
- le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité de l'organisme en ayant un comportement indigne ou incompatible avec les exigences de la fonction.

## 6. MÉCANISME D'APPLICATION

**6.1.** Toute plainte au regard du présent règlement doit être déposée au directeur général qui verra à la référer à la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, s'il y a lieu (Réf. : article 175.1 de la LIP – 5<sup>e</sup> paragraphe).

#### 6.2. Sanctions

La loi prévoit entre autres les procédures en déclaration d'inhabilité à siéger à titre de commissaire (notamment l'article 21 de la Loi sur les Élections scolaires, les articles 304 à 312 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités) de même que l'obligation de remettre la valeur de l'avantage reçu (notamment l'article 175.3 de la Loi sur l'Instruction publique).

Dans les autres cas, la ou les personnes chargées d'imposer une sanction peuvent édicter l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- 6.3.1 **Avis verbal** : en cas d'infraction mineure au présent code, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis verbal au commissaire fautif.
- 6.3.2 **Avis écrit** : en cas d'infraction plus sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront servir un avis écrit au commissaire fautif. Cet avis devra indiquer ce qui constitue l'essentiel de l'infraction et la correction à apporter.
- 6.3.3 **Blâme** : en cas d'infraction sérieuse ou de récidive, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déposer, en assemblée publique, une motion de blâme à l'encontre du commissaire fautif.
- 6.3.4 **Participation aux comités** : en plus des sanctions précédentes, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront déchoir un commissaire de ses charges ou de ses droits de participation au sein de comités de la Commission scolaire ou à titre de représentant de la Commission scolaire.
- 6.3.5 **Coupure de rémunération** : exceptionnellement, la ou les personnes chargées de déterminer s'il y a eu contravention au code pourront imposer une coupure de rémunération d'un commissaire.
- 6.3.6 **Suspension** : exceptionnellement, le commissaire pourra être suspendu sans rémunération; toutefois, cette suspension ne peut être considérée comme étant un défaut d'assister au Conseil des commissaires au sens de l'article 193 de la loi sur les élections scolaires.

## 7. LA RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

**7.1.** La rémunération et les autres bénéfices et avantages pouvant être accordés aux commissaires sont fixés par décret du Gouvernement du Québec (décret 545-90 du 25 avril 1990).

**7.2.** Les modalités relatives à la répartition du montant total disponible selon le décret sont décidées par le Conseil des commissaires.

**7.3.** La Commission définit par politiques, les modalités relatives aux frais de voyage et de déplacement, aux frais liés à des activités de représentation et à tout gain obtenu en résultat d'une quelconque activité de représentation.

## 8. ACCESSIBILITÉ DU CODE D'ÉTHIQUE

**8.1.** Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du Secrétariat général, 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1W2.

## 9. ENTRÉE EN VIGUEUR

**9.1** Le présent règlement entre en vigueur le jour de son adoption par le Conseil des commissaires, soit le 8 mai 2007.

## 10. ABROGATION

**10.1** Le présent règlement sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires remplace le Règlement (R)-1998-02 adopté le 27 janvier 1998.



Ce document est imprimé sur papier Rolland Enviro 100. Il contient 100 % de fibres postconsommation et est certifié Éco-Logo, un procédé sans chlore et FSC recyclé. Fabriqué à partir d'énergie biogaz.

*ENSEMBLE POUR RÉUSSIR!*



Commission scolaire des  
**Rives-du-Saguenay**

36, RUE JACQUES-CARTIER EST  
CHICOUTIMI (QUÉBEC)  
G7H 1W2

[WWW.CSRSGUENAY.QC.CA](http://WWW.CSRSGUENAY.QC.CA)